

Le réflexe de lui donner ses deux « s »

28-02-2020

La tentation est forte d'écrire Ursaff comme Falstaff. Beaucoup n'y résistent pas, même des médias habituellement rigoureux.

On raconte qu'à un chef d'entreprise qui sollicitait un peu de tolérance pour ses règlements, il aurait été répondu : « Monsieur, l'Urssaf n'est pas une maison de tolérance ! » Et pour cause : les Unions de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales ont été créées l'année même où Marthe Richard a fait fermer les bordels. La messe est dite : on ne plaisante avec les Urssaf. Pour éviter de les mal écrire, il suffit de se souvenir qu'elles n'ont rien à voir avec le bouffon de Shakespeare et Verdi.

Comment expliquer qu'on rencontre cependant si souvent Ursaff avec deux « f » alors qu'on peut aussi se rappeler qu'il y est question de sécurité sociale pour avoir le réflexe de lui donner ses deux « s » ? Pour une fois, l'interprétation triviale semble la plus pertinente. La réputation des Ursaff est si noire qu'on hésite, sous l'effet de quelque superstition, à lui donner ses deux « s » de sinistre mémoire. Lorsque je rencontre un Ursaff dans la presse ou sur le web, je me plais à imaginer que son auteur a inconsciemment voulu s'épargner la souffrance qu'on éprouve à écrire SS.

« L'hypothèse ne tient pas, dira-t-on. On écrit bien Assedic, kermesse ou messagerie sans songer à Himmler. » Je répons que leurs « s » n'ont pas le même statut que ceux des Urssaf, centraux, perturbants, hégéliens. Comme le plafond de la SS, l'orthographe des Urssaf porte la marque de la tragédie de l'histoire. Beau sujet de méditation quand, après avoir composé le 3957 – le numéro de téléphone national unique des Urssaf (0,118 € TTC/min) – on attend que quelqu'un veuille bien prendre votre appel.

Claude Lussac, Eloge des fautes d'orthographe , Editions du Palio, 2019

Jean-Jacques Salomon

palia@editionsdupalio.fr